



le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°200
décembre 2017

page 2

vos délégués rendent compte

- Comité Technique du 27 novembre
- CHSCT du 4 décembre

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- collèges
- rétablissement du jour de carence
- CDAS : 300 grévistes le 23 novembre

page 4

ici et ailleurs

- grève au CHGR
- SUD éducation 93 : stop à l'intox !



section Sud Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr
permanence : Rennes-Beauregard

Selon que vous serez puissant ou misérable !

Les médias ont, dernièrement, beaucoup parlé d'une prévision de croissance économique plus importante que prévue en 2018. On nous signale aussi des embauches envisagées dans les entreprises en raison des carnets de commandes bien remplis. Mais cette embellie économique n'est pourtant pas visible pour tous. De nombreux conflits naissent un peu partout en France. Les salarié·es d'entreprises de nettoyage (gares de

Paris-Nord - photo ci-contre -, hôtel Holiday Inn de Clichy) sont en grève pour dénoncer leurs conditions de travail déplorables et leurs salaires de misère. A Etrelles, les salarié·es de Webhelp luttent pour le maintien de leurs primes.



Dans le secteur médical (hôpitaux de Paris, CHGR) ou social (protection de l'enfance du Maine-et-Loire), les luttes

s'organisent contre les restrictions budgétaires et leurs conséquences sur la qualité du service rendu au public. A La Poste (Saint-Nazaire, Carhaix, Nantes, ...), la contestation s'intensifie sur tout le territoire contre les fermetures et les restructurations. Et pendant que le Président Macron et son ministre de l'écologie s'émeuvent dans les médias sur l'avenir de la planète, les personnels de Météo France, de l'IGN et du CEREMA se mobilisent ensemble contre les conséquences dramatiques du plan de suppressions d'emplois passé et à venir, assumé par l'Etat, sur les questions climatiques.

Ces quelques exemples, non exhaustifs, sont là pour nous rappeler que la sortie de crise, tant vantée dans les discours officiels, ne se vit pas de la même façon suivant que l'on est patron·ne ou salarié·e. Des profits existent, les actionnaires font de belles plus-values, des dirigeant·es n'hésitent pas à s'augmenter, même lorsque leurs entreprises ne vont pas bien. En face, les salarié·es sont en sous-effectifs, travaillent dans des conditions déplorables ou sont payé·es au lance-pierre. Est-ce en réduisant encore plus leurs droits ou en limitant la reconnaissance des représentant·es syndicaux·ales que le ruissellement économique deviendra réalité ? Cela ne semble pas en prendre le chemin.

Pour SUD, il est plus que jamais nécessaire de se mobiliser pour vaincre, à l'image des ouvrier·ères de Konecranes (Saône-et-Loire) ou des employé·es de Vélib' (Paris). En dépit des efforts faits pour détruire le code du travail, c'est bien le rapport de force qui permet aux travailleur·ses de se faire entendre et respecter ! ■





vos délégués rendent compte

de leurs mandats dans les instances

CT du 27 novembre

● Bilan de la réorganisation des CPEF

En décembre 2014, le CT avait examiné un projet d'ouverture de nouveaux sites et de nouvelles missions pour les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), sans réels moyens supplémentaires. SUD avait demandé le report de cette réorganisation pour réellement associer les professionnel·les à l'amélioration du service, mais l'administration s'était saisie de la proposition de la CFDT d'une mise en place immédiate avec un bilan à 9 mois. Il aura fallu attendre 3 ans pour constater ce que les agent·es avaient déjà repéré. SUD s'en est fait le porte-parole : des données chiffrées qui ne reflètent pas l'activité réelle ; des réaménagements des antennes à envisager ; une meilleure organisation en adéquation avec les besoins pour effectuer les missions réglementaires et diminuer les difficultés des agent·es. *Pour information, pas de vote*

● Transfert de l'activité MAIA

A compter du 1^{er} janvier 2018, l'ARS financera, pour le pays de Saint-Malo, 3 postes de gestionnaires de cas dans le cadre de la MAIA. 2 concernent une reprise de contrat à durée indéterminée de salariés. Ils seront affectés dans les CDAS de ce territoire et placés sous la hiérarchie du médecin PA/PH. Sud s'est abstenu sur ce dossier au regard du flou de l'organisation hiérarchique et fonctionnelle, les postes de médecin PA/PH étant par ailleurs en voie de disparition.

Vote : 10 Abstention (SUD, CGT, FO), 5 Pour (CFDT)

● Mise en place du RIFSEEP

A peine voté par l'Assemblée en juin dernier, le rapport sur la mise en place du RIFSEEP nécessite déjà des ajustements. Pour les contractuel·les, le niveau de prime antérieur sera maintenu lors du renouvellement de contrat, même si celui-ci a été interrompu. SUD est par contre opposé à la minoration des primes des contractuel·les non permanent·es au nom d'une pseudo égalité de traitement avec les fonctionnaires ayant bénéficié du transfert primes/points. L'alignement du RI des Responsables Enfances Familles sur celui des chef·fes de services de plus de 20 agent·es peut sembler cohérent avec le nouvel organigramme des CDAS qui, lui, ne l'est pas... Enfin, l'administration ouvre également une brèche dans l'application d'un régime indemnitaire différencié entre "anciens et nouveaux" mais uniquement pour les régisseurs.

Vote : Abstention à l'unanimité des OS

● Fermeture exceptionnelle du multi-accueil Beauregard et ponts 2018

Comme chaque année, SUD s'est abstenu sur ces deux points, pour prendre en compte l'intérêt des agent·es sans méconnaître la continuité du service public.

Le CT a également examiné pour information un rapport sur l'insertion professionnelle au sein des services. ■

CHSCT du 4 décembre

● **Etude de l'absentéisme pour raison de santé** : l'étude met en évidence un taux d'arrêts de travail en hausse au Département (8,3% en 2016) particulièrement en maladie ordinaire (moins d'un an) avec une absence plus marquée des femmes, majoritaires dans notre collectivité. La comparaison par filière et par grade confirme que les métiers à forte pénibilité très exposés aux TMS ou aux RPS (collège et CDAS) sont les plus touchés. Sur le focus collège, la disparité entre les établissements, dont certains sont repérés «hors norme», mérite une attention particulière pour agir en prévention.

● **Bilan 2016 de la sécurité en CDAS** : la baisse des incidents en 2016 est une bonne nouvelle si tous les incidents sont bien consignés dans les registres H&S. Des mesures de prévention ont été mises en œuvre avec des effets positifs. Suite à l'observation de SUD, les assistantes familiales seront désormais intégrées dans l'étude. Rappelons qu'elles peuvent remplir les registres H&S en CDAS en cas d'agressions.

● **Baromètre QVT-CDAS de Vitré et Cleunay** : après les enquêtes CHSCT de 2015 et 2016, un état des lieux a été réalisé. Si la charge de travail excessive demeure au CDAS de Cleunay, il est constaté des améliorations en terme de confiance et d'animation d'équipe à la faveur d'un nouvel encadrement. La trajectoire est moins favorable au CDAS de Vitré avec la persistance de points d'insatisfactions forts.

La présidente a insisté sur la démarche "CDAS de demain" en regrettant l'appel de SUD au boycott des réunions par les agent·es, jugé « irresponsable » par le DGS ! A SUD, on assume la consigne de prioriser le métier et l'intervention directe aux usagers pour préserver les agents.

● **Enquête Mission animation éducative agence de Rennes** : l'enquête a confirmé la souffrance des agents et des conditions de travail très dégradées. SUD regrette que les préconisations tardent à se mettre en place. Le bilan d'étape demandé par SUD à 3 mois a été repoussé à 6 mois. SUD restera vigilant sur l'évolution de ce dossier.

● Rapport des visites CHSCT :

DSN : le loyer est excessif vu l'état du bâtiment. Des travaux indispensables seraient à réaliser mais le contrat de location précisent qu'ils sont à la charge du Département !

Service PMI-Accueil petite enfance : Sud a pointé le nombre limité de sanitaires et la signalétique à améliorer.

● Suivi des registres H&S :

ENS Careil : suite à l'incendie, des modulaires ont été installés pour la reconstruction. ■



elles et ils se mobilisent

dans les services départementaux

collèges

SUD réclame depuis plusieurs années qu'un pool de remplaçant-es titulaires soit instauré pour être plus réactif lors des arrêts maladie. L'administration s'y est toujours opposée. Mais, lors du CT du 27 novembre, à l'occasion de l'échange sur la suppression des emplois d'avenir, Mme Hakni-Robin nous a annoncé une réflexion autour d'un service de missions temporaires sur le modèle de ce qui se fait au Centre de gestion. Cela reste bien éloigné de notre demande. SUD attend maintenant des précisions sur ce nouveau service, notamment sur son périmètre d'intervention et les moyens attribués. Cela prouve en tout cas que nous avons raison d'insister.

Par ailleurs, lors du CHSCT, SUD s'est étonné du manque d'attention portée aux plans des cuisines sur les circuits séparés propre/sale dans la conception des nouveaux collèges. Une anticipation des "mutualisations de services entre collectivités" envisagée par l'administration pour optimiser les effectifs ?

200 numéros pour vous informer

Vous tenez entre vos mains le n°200 de notre publication Le Petit Conseiller Généreux. Le n°1 est sorti de nos presses syndicales en mai 1992 (une 1^{ère} version a cependant existé de janvier 1988 à octobre 1991). Depuis cette date (et l'arrivée de la couleur en septembre 2013), nous n'avons jamais cessé de vous rendre compte de nos positions et de nos votes dans le cadre du mandat que vous nous avez donné en CT, CAP et CHSCT.

Ce n°200 est pour nous l'occasion de vous remercier pour la confiance que vous nous accordez à chaque élection pour vous représenter devant les élu-es et l'Administration. Depuis toutes ces années, nous nous tenons à votre disposition. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour être mieux informé-es et donc mieux défendu-es.

rétablissement du jour de carence

Pour le gouvernement, les fonctionnaires sont des fainéant-es. Aussi, il envisage de rétablir 1 jour de carence en 2018 (le Sénat en préconise 3) :

- pour l'équité public/privé : sauf que contrairement à 75% des employeurs privés, dans le public il ne sera pas compensé.

- lutter contre les "micro-absentéismes" : si les absences pour raisons de santé de 2 jours diminuent (les agent-es allant au travail malades...), celles d'une semaine à 3 mois augmentent (dégradation de l'état de santé pour ne pas s'être soigné)

- pour faire des économies : même pas ! Il a été démontré un impact très marginal en termes d'économies directes potentielles dans les collectivités.

Les agents ne sont en rien une variable d'ajustement budgétaire.

Dans le public comme dans le privé, c'est une mesure injuste ! Elle pénalise les personnes malades, qui plus est souvent à cause du travail (pénibilité, augmentation de l'âge de départ à la retraite...)

CDAS : 300 grévistes le 23 novembre

Mobilisation réussie dans les CDAS pour exiger des moyens humains à la hauteur des besoins. La grogne couvait depuis plusieurs mois, sur fonds d'arrêts maladie, de turn-over des contractuel-les, voire d'épuisements professionnels. La remise en cause des remplacements, la perspective de suspendre les renforts et les compensations de temps partiel et une démarche "CDAS de demain" loin de convaincre dans un contexte aussi dégradé a fini de faire surgir le ras-le-bol.

Suite à l'assemblée générale du 19 octobre et à l'appel de SUD, 300 collègues se sont mis-es en grève à 11h le 23 novembre et se sont rassemblé-es devant 13 CDAS, avec banderoles, pancartes, communiqués et distribution de tracts aux usagers.

Si l'administration se réfugie derrière la nécessité de préserver les équilibres financiers de la collectivité, SUD a rappelé que les personnels souhaitaient avant tout pouvoir exercer leurs fonctions auprès des populations les plus vulnérables dans des conditions soutenables.

SUD appelle les agent-es à une nouvelle assemblée générale le 19 décembre, pour décider de la suite à donner au mouvement. SUD va solliciter une rencontre avec les vices-présidentes en charge du personnel et des solidarités humaines, en présence d'une délégation de l'AG représentative des différents métiers des CDAS.



Grève au CHGR

Depuis le 7 novembre, le personnel du Centre Hospitalier Guillaume Régnier se mobilise à l'appel du syndicat SUD Santé sociaux pour dire STOP : au manque de moyens (sous-effectifs de jour comme de nuit ; manque de médecins ; manque de lits pour accueillir les patient-es) mais aussi à la dégradation des conditions de travail (absence de considération de la part de la direction et des services de l'Etat, management par la peur, violence dans les services...). Il dénonce également la dégradation du service hôtelier pour les patient-es : plus de la moitié des unités de soins de la psychiatrie adulte ne sont pas conformes au risque incendie et ne satisfont pas aux standards nationaux d'accueil d'unité de soins.

Les salarié-es (5% de grévistes) ont installé un barnum devant l'accueil de l'hôpital où ils se relaient en permanence. Après 5 semaines d'actions diverses, une délégation a enfin été reçue à l'ARS le 12 décembre. La promesse d'une rallonge budgétaire loin des besoins et sans engagement précis, n'entame pas la détermination des personnels.

N'hésitez pas à passer les soutenir !



SUD Education 93 : stop à l'intox !

Stigmatiser et criminaliser l'action syndicale pour faire taire toute forme d'opposition : le procédé est bien rodé. Pour avoir organisé une formation syndicale « *Au croisement des oppressions : où en est-on de l'antiracisme à l'école ?* », les militant-es SUD Education 93 ont été violemment pris-es à partie sur les réseaux sociaux mais ont également subi des dégradations dans leurs locaux syndicaux. Ces attaques des mouvances d'extrême-droite contre l'Education nationale ne sont pas nouvelles. En 2014, elles s'étaient déchaînées contre un pseudo enseignement de la "théorie des genres" lors de la mise en place des dispositifs de lutte contre les stéréotypes sexistes à l'école.

Cette fois, c'est la lutte contre les racismes qui est visée, avec les mêmes méthodes mêlant la violence à la désinformation.

Si l'on peut discuter de la pertinence d'organiser des ateliers non-mixtes, il est en tout cas faux de dire, comme l'a relayé la presse, qu'il s'agissait d'une formation "interdite aux blancs". Seule la participation à 2 ateliers sur 9 possibles était limitée, ce qui représentait une petite partie de la formation.

Que le Ministre de l'Education s'empare de cette polémique et menace le syndicat de poursuites judiciaires pour l'emploi de l'expression "racisme d'Etat" est inacceptable. Va-t-il aussi faire retirer des bibliothèques scolaires et universitaires tous les ouvrages qui y font référence ?

Une tribune « *Au croisement des répressions* » en soutien à SUD Éducation 93 a été publiée en ligne sur les sites de Libération et de Politis et est accessible par le lien soutiensudeduc93.wordpress.com

En 2018, comme il y a 50 ans...

***Soyons réalistes,
demandons l'impossible !***



information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud ☐ adhérer à Sud ☐

nom :

prénom :

service ou adresse :

téléphone :

mel :

date :

signature :